République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MALARCE SUR LA THINES - Commune

Séance du mardi 07 avril 2026

Délibération N° DE_046_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 01/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le sept avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Emilie MALEYSSON, Alain GEVAUDAN, Ronna CHALVET, Margot PODGORNY, EMMANUEL VERILHAC, Aude REUCHET, Manon LHOST, Simon POUVREAU, Olivier GINIER, Valentin BESNIER
Représentés :
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Margot PODGORNY est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Subventions/Participations 2026

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer sur les subventions et participations pour l'exercice 2026 et propose d'attribuer les montants suivants :

Article 65748 - Autres personnes de droit privé	
Les Amis de Thines	2 000,00
Les amis de Thines	500,00
Association des Anciens combattants	150,00
Planète bibli	250,00
Association La Place - Subvention 2025	250,00
Association La Place	250,00
Association de source sure - F7	

Date de transmission de l'acte: 08/04/2026
Date de reception de l'AR: 08/04/2026

007-210701470-DE_046_2026-DE
A G E D I

ADMR	400,00
Vivre chez soi	150,00
Amicale des forestiers sapeurs	100,00
Pompiers	100,00
Association du foyer de l'hôpital	80,00
Foyer collège L.Vieljeux	150,00
Basket - ABLV	100,00
Escalade - Rocnpotes	100,00
La petite maison	250,00
L'art d'en faire	100,00
Divers	350,00
Article 6558 - Autres contributions obligatoires	
Commune de GRAVIERES - Participation fonctionnement	47 476,35
Commune de GRAVIERES - Remboursement préau	2 630,13
Commune de GRAVIERES - Participation extension	4 218,22
Article 62874 - Remboursement de frais à la caisse des écoles	
Groupe scolaire - Participation Ecole	2 160,00
Article 65568 - Autres contributions	
Fauchage - Tristan PAILHES	4 700,00
30 millions d'amis	200,00
SPA Les Amandiers	350,00
Article 65561 - Contribution au fonds de comp. des ch. Territoriales	
Piscine - La perle d'eau	7 171,54

Date de transmission de l'acte: 08/04/2026
Date de reception de l'AR: 08/04/2026

007-210701470-DE_046_2026-DE
AGEDI

PNR	1 055,38
SDE 07 - Eclairage public	300,00
SIVTA - Cotisation	2 800,00
SIVTA - Emplois	10 000,00
SIVTA - Travaux	37 000,00
SIVTA - Epareuse	1 000,00
Article 657351 - Subvention GFP de rattachement	
CDC Pays des Vans en Cévennes - EMI 3€/habitant	783,00

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- VALIDE les subventions/participations mentionnées ci-dessus au titre de l'exercice 2026

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

Margot PODGORNY
Secrétaire de séance

MAIRIE DE MALARCE SUR LA THINES (ARDECHE)

Date de transmission de l'acte: 08/04/2026
Date de reception de l'AR: 08/04/2026

007-210701470-DE_046_2026-DE
A G E D I